

Hausse de  
1,5% prévue  
pour les  
envois de  
fonds en 2024

P. 2

# LA CROIX

DU BENIN

ISSN 1840 - 8184 Justice, Vérité, Miséricorde HEBDOMADAIRE CATHOLIQUE [www.croixdubenin.com](http://www.croixdubenin.com) NUMÉRO 1769 du 19 juillet 2024 N° 1221/MISP / DC / SG / DGAI / SCC 300 F CFA

DIOCÈSE D'ABOMEY

## Célébration des 100 ans d'évangélisation de Dasso

P. 5



Photo / Georges AGBOTONDE

*Les fidèles enthousiastes et leur curé accueillent Mgr Eugène Cyrille Houndékon avant la messe jubilaire qu'il préside, le dimanche 14 juillet 2024 à la paroisse Saint-Sacrement de Dasso*

**ICI ET AILLEURS**

ORDINATION PRESBYTÉRALE  
À ABOMEY

7 nouveaux prêtres  
pour le peuple de  
Dieu

P. 4

**DOSSIER**

7<sup>e</sup> MANDATURE DE LA HAAC  
AU BÉNIN

1.825 jours pour  
redorer le blason de la  
presse béninoise

P. 6-7

**POINT DE VUE**

COOPÉRATION AVEC LES  
PAYS DE L'OCCIDENT

Les enjeux des  
Sommet pour  
l'Afrique

P. 10



## AFRIQUE SUBSAHARIENNE

# Hausse de 1,5% prévue pour les envois de fonds en 2024

En 2023, les envois de fonds vers l'Afrique subsaharienne s'élevaient à 54 milliards de dollars, soit une baisse de 0,3%. Bien qu'une augmentation soit prévue cette année, la Banque mondiale souligne que transférer de l'argent vers cette région reste plus coûteux qu'ailleurs.

Source : Agence Ecofin

En 2024, les envois de fonds vers l'Afrique subsaharienne devraient augmenter d'environ 1,5%, selon un nouveau Rapport de la Banque mondiale publié le mercredi 26 juin 2024. L'Institution indique que cette hausse s'inscrit dans le cadre d'une augmentation globale des envois de fonds mondiaux en 2024. Après un ralentissement en 2023, ces transferts devraient croître de 2,3% cette année, bien que la Banque prévoie une répartition inégale de cette croissance selon les régions. « Les risques potentiels de révision à la baisse de ces projections découleraient d'une croissance économique plus faible que prévu dans les pays à revenu élevé accueillant des migrants, ainsi que de la volatilité des prix du pétrole et des taux de change », précise l'Institution dans son communiqué.

Avec une augmentation de



Photo / Agence Ecofin

Une opération de dépôt/retrait de fonds dans une agence

1,5%, l'Afrique subsaharienne sera la région où les envois de fonds progresseront le moins en 2024, après une baisse de 0,3% l'année dernière. Elle sera surpassée par l'Asie

de l'Est et le Pacifique, à l'exclusion de la Chine (+5,8%), suivie du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (+4,3%), de l'Asie du Sud (+4,2%), de l'Amérique latine

et des Caraïbes (+2,7 %). Seule la région Europe et Asie centrale devrait enregistrer une diminution des remises, avec une baisse prévue d'environ 1,9% cette année, selon la

Banque mondiale. Malgré ces évolutions, l'Institution note que transférer de l'argent vers l'Afrique subsaharienne reste très coûteux. En 2023, envoyer 200 dollars dans la région coûtait en moyenne 7,9% de ce montant, soit le taux le plus élevé parmi toutes les régions étudiées. « La résilience des envois de fonds souligne leur importance pour des millions de personnes. Tirer parti des remises migratoires pour favoriser l'inclusion financière et l'accès aux marchés de capitaux peut améliorer les perspectives de développement des pays bénéficiaires », a indiqué Dilip Ratha, économiste et auteur principal du Rapport. « C'est pourquoi la Banque mondiale cherche à réduire les coûts associés et à faciliter les flux officiels en atténuant les risques politiques et commerciaux, afin de promouvoir l'investissement privé dans ce secteur », a-t-il ajouté.



## ÉCOLOGIE Mon kit de survie

### Osons construire un pont

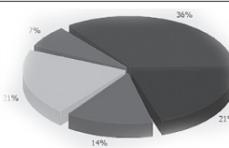
Nouvelle publication

Face aux phénomènes du changement climatique et surtout du réchauffement climatique, reconnaissons qu'il serait difficile de faire un retour en arrière. Mais nous pouvons choisir de revoir nos pratiques pour poser des actes responsables et prophétiques. Je nous propose de construire un pont pour qu'ensemble, nous marchions sur ce pont. Le Pape François dans son Encyclique *Laudato Si'* au paragraphe 231, nous dit : « L'amour, fait de petits gestes d'attention mutuelle, est aussi civil et politique. Il se manifeste dans toutes les actions qui essaient de construire un monde meilleur ». Nous voulons tous un monde meilleur pour nous et nos enfants. Et si on pouvait tous se poser la même question : voulons-nous un monde meilleur dans la division et l'individualisme, ou un monde meilleur dans la marche ensemble ?

Le pont dont il s'agit ici n'est pas un ouvrage réalisé en maçonnerie, en menuiserie ni un pont de verre. Mais un pont basé sur l'amour de notre environnement et du prochain. Pour y arriver, optons pour des gestes simples et efficaces. Comme premier geste, prions chaque matin et à chaque instant de notre journée en remettant entre les mains du Créateur notre monde en proie à une violence écologique qui détruit et emporte tout sur son passage. Les guerres aux quatre coins du monde détruisent notre environnement, avec toutes ces armes et bombes qui sont utilisées. Ensuite, prenons la ferme résolution de créer chez nous et autour de nous un environnement beau et vivable. Les milieux insalubres sont des nids de microbes et de parasites qui tuent chaque année des millions de personnes dans le monde.

Et si on prenait tous la décision de ne plus offrir à nos enfants des jouets sous forme d'armes comme des pistolets, des chars, des épées, des bombes etc., et qu'à chaque fête de Noël, on échange avec eux sur les dégâts que ces armes font dans l'environnement ! Le rêve est permis et nous pouvons mettre ce rêve en application en devenant des bâtisseurs de ce pont. Notre monde en a besoin, la suivie du genre humain en dépend.

Père Bidossessi Aurel DOHOU



## LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

# 30.000.000.000

Le mois dernier, le Conseil d'administration de la Banque ouest-africaine de développement (Boad) a tenu à Lomé, au Togo, sa 142<sup>e</sup> session ordinaire. À cette occasion, neuf projets ont été approuvés pour être financés dans les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uémoa) pour un montant global de 163,339 milliards de Fcfa. Le Bénin a obtenu une enveloppe de 30 milliards de Fcfa. Elle est destinée à la construction et à l'équipement de trois lycées à Natitingou, Lokossa et Bohicon. Objectifs : augmenter l'offre de formation technique et professionnelle, renforcer la qualité et le pilotage de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle. Chaque année, la mise en œuvre du projet doit permettre de former plus de 1.800 jeunes aux métiers du Bâtiment et travaux publics (Btp), de l'énergie et du numérique. D'ici 2050, 18.000 jeunes diplômés issus de ces écoles de formation professionnelle devraient être insérés. De belles perspectives pour la jeunesse béninoise, même s'il reste du chemin à faire. En effet, les populations sont habituées à des annonces du genre à coups de plusieurs milliards de Fcfa pour financer des projets de construction et d'équipement de lycées et/ou d'écoles. L'année dernière, au Sommet Afrique-Arabie Saoudite, il avait été annoncé que le Bénin a obtenu du Royaume 36 milliards de Fcfa pour la construction de trois lycées et d'une école normale supérieure. D'année en année, des milliards de Fcfa sont déversés pour des projets de construction. Il faut maintenant faire le point réel de ces financements. C'est pour cela que le Gouvernement doit rendre compte avec clarté de la gestion des financements antérieurs. Et il doit surtout expliquer l'impact réel sur la vie socioéconomique des jeunes. Cela va de sa crédibilité. Parce que les prêts, il faut les rembourser tôt ou tard.

Smith



CONFÉDÉRATION DES ÉTATS DU SAHEL

# Les signes avant-coureurs d'une aventure délicate

*Le Mali, le Burkina Faso et le Niger ont formalisé le samedi 6 juillet dernier la création de la Confédération des États du Sahel. Quelques jours après surviennent ici et là des événements révélateurs des difficultés à surmonter pour atteindre les objectifs d'une Institution souveraine garantissant la paix et la sécurité pour le développement durable des trois pays.*

Alain SESSOU

« Les chefs d'État se sont félicités de leur retrait irrévocable et sans délai de la Cédéao. Ils ont également réaffirmé la pleine souveraineté de chacun des pays membres de l'Aés dans les choix stratégiques concourant au bien-être de leurs populations ». Tel est le point 6 du Communiqué final du premier Sommet des trois pays membres de la Confédération des États du Sahel (Aés), portée sur les fonts baptismaux le samedi 6 juin 2024 à Niamey. Sans ambages, par cet acte, le Mali, le Burkina Faso et le Niger viennent de tourner le dos à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao). Et il ne faut surtout pas s'attendre à grand-chose dans la médiation que le président sénégalais Bassirou Diomaye Faye et celui du Togo, Faure Gnassingbé, sont appelés à conduire dans cette crise qui oppose les trois pays à la Cédéao. Laquelle médiation a été décidée le 7 juillet 2024 au 65<sup>e</sup> Sommet de l'Institution sous-régionale.

## Le grand défi de la sécurité

D'ailleurs, le président sénégalais en est conscient. En effet, au cours d'une interview accordée à quelques organes de presse de son pays pour faire le bilan de ses 100 jours au pouvoir, Diomaye Faye ne s'en est pas caché. Abordant la question relative à la mission de médiation qui lui a été confiée en tandem avec son homologue togolais, il a notamment déclaré : « Même si les trois pays, le Mali, le Burkina Faso et le Niger ne reviennent pas dans la Cédéao, il faut discuter dans un cadre des accords devant désormais régir les relations avec l'Institution sous-régionale ». Ce qui est vrai. La Cédéao collant à ses textes attend sans doute les 12 mois requis après l'annonce de retrait pour donner quitus aux trois pays pour leur départ définitif. En attendant, elle tente les dernières initiatives de dissuasion qui n'ont aucune chance de faire revenir le Mali, le Burkina et le Niger sur leur décision. La suite pourrait ne pas être un



*Les présidents Bola Tinubu du Nigeria, Alassane Ouattara de Côte d'Ivoire et Nana Akufo-Addo du Ghana impuissants et incapables devant une crise de plus en plus aigüe*

long fleuve tranquille pour la Confédération. En témoigne l'enchaînement des événements dommageables qui se multiplient depuis quelques jours. Il est vrai que les trois pays n'ont jamais été à l'abri des actes de violence liés au terrorisme, mais leur ampleur ces derniers jours donne une idée sur l'énormité des défis qui attendent la Confédération depuis sa création.

Ainsi au Niger, en pleine journée du jeudi 11 juillet 2024, des centaines de terroristes redoutables s'évadent de la prison de Koutoukalé, la prison la plus sécurisée du pays, située à une cinquantaine de kilomètres de Niamey. Dans la foulée, le pipeline qui est supposé acheminer le pétrole nigérien vers le Port de Sèmè-Kpodji a été une fois encore attaqué. Sur le terrain, deux mouvements politiques et militaires exigent la libération de l'ancien président nigérien Mohamed Bazoum. Tout cela sans compter l'activisme quotidien du Jnim (Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin) et d'autres mouvements terroristes liés à Al-Qaïda.

Au Burkina Faso, la dernière tentative supposée de coup d'État à laquelle le Capitaine Ibrahim Traoré aurait échappé est un signe manifeste du malaise ambiant qui couve dans le pays. Et les contestations de plus en plus fortes relatives à des arrestations d'hommes politiques ainsi que des activistes de la Société civile, constituent une bombe à retardement. Il faut y ajouter les actes terroristes qui continuent d'être perpétrés par des mouvements liés ici aussi à Al-Qaïda.

Au Mali, ce n'est pas du tout la sérénité. Les hommes du tout-puissant Imam Mahmoud Dicko exilé en Algérie, entendent en découdre avec les autorités de Bamako. Et les terroristes continuent de faire des émules sur toute l'étendue du territoire. Les défis de sécurité dans l'espace Aés sont donc énormes. Les populations font presque quotidiennement les frais des atrocités des terroristes de tout acabit.

## Tinubu, Addo et Ouattara interpellés

Face à ce cocktail explosif, c'est à juste titre que l'Aés dans son acte constitutif fait de la sécurité une priorité. Promettant de se donner les moyens pour y parvenir au besoin en collaboration avec les pays de la sous-région. Curieusement, c'est dans ce contexte que dans la crise Aés-Cédéao, une mésentente qu'on pourrait appeler sous-crise au sein de l'espace Cédéao (Bénin-Niger) connaît une nouvelle escalade. À la suite du Niger qui a toujours accusé le Bénin d'abriter des bases militaires françaises visant à attaquer ce pays, le président burkinabè a porté récemment la même accusation. De quoi fâcher le Gouvernement béninois qui a convoqué le mardi dernier l'Ambassadeur du Burkina près le Bénin pour des explications.

À défaut de preuves tangibles de bases militaires françaises dans le Nord-Bénin, de part et d'autre pour des raisons qu'on ignore, la tension est manifeste dans les trois capitales, Ougadaougou, Niamey et Cotonou. Tout se passe comme si la médiation des anciens

présidents Nicéphore Soglo et Boni Yayi dans la crise Bénin-Niger n'a pas produit les effets escomptés. Ce quidonne cours à toutes formes de supputations.

Le comble dans la crise dans laquelle est engluée la Cédéao avec les pays de l'Aés, c'est l'attitude des chefs d'État des grands pays de la sous-région. On a l'impression que Nana Akufo-Addo du Ghana, Alassane Dramane Ouattara de Côte d'Ivoire et surtout Bola Ahmed Tinubu du Nigeria, qui est de surcroît le président en exercice de la Cédéao, sont visiblement peu préoccupés par les crises au sein des pays membres de l'Organisation. Sinon comment comprendre que la médiation pour la résolution de la crise de l'Aés soit confiée au président togolais Faure Gnassingbé et au président sénégalais Bassirou Diomaye Faye ? Le premier a toujours foulé aux pieds et en toute impunité les règles de la Cédéao, apparaissant souvent comme un pyromane. Le second vient d'être élu président de la République il y a à peine 100 jours. D'où les limites de cette médiation.

Aux grands maux, les grands remèdes. Les présidents nigérien, ghanéen et ivoirien, vieux briscards de la politique africaine, devraient être les premiers à la manette pour trouver des solutions idoines aux crises qui opposent d'une part la Cédéao à l'Aés et d'autre part le Bénin au Niger. Ainsi, ils auraient rendu service non seulement à la sous-région, mais aussi aux trois pays embarqués dans une aventure bien délicate qui engage la vie de plusieurs peuples africains.

## ÉDITORIAL

Michaël S. GOMÉ

### Constipation intellectuelle

À peine les examens de fin d'année terminés et les vacances entamées que les affiches d'annonce de cours de vacances pullulent déjà devant les écoles et collèges des divers centres urbains et périurbains ! C'est devenu désormais une coutume pour les instituteurs et professeurs, qui ont ravi la vedette aux étudiants, de proposer ce service en supplément. Les cours de vacances sont systématiquement organisés par les responsables d'établissements privés et publics ou tout au moins avec leur approbation, afin de pallier l'oubli des matières enseignées ou d'anticiper sur celles à dispenser.

Si l'intention est bonne, l'organisation et la systématisation de cette activité para académique ne manquent pas d'interpeller. En effet, elle contraint certains parents à maintenir leurs enfants dans les quatre murs de l'école durant au moins dix mois par an. Le risque pourrait être la provocation de la nausée livresque chez certains apprenants. Les enfants ne sont pas destinés exclusivement à l'enseignement scolaire qui tend de plus en plus à être primordial. Les vacances sont utiles pour un repos sain, opportun pour aérer l'esprit. Il est donc indispensable de ne pas très tôt leur transmettre un stress maladif ou les y maintenir au détriment de la relaxation légitime du repos mérité. Celui-ci, ainsi que les activités ludiques, voire champêtres et culturelles, doivent durer leur temps afin d'assurer un réel équilibre mental. Il est par conséquent important d'oublier aussi les cahiers pour vivre, pour socialiser, tisser de nouveaux réseaux d'amis, construire des relations avec les autres parents qui vivent loin de la résidence de la famille nucléaire. Il est bienfaisant de permettre aux apprenants de se familiariser avec d'autres réalités de la vie ou de suivre des formations qui contribuent à les humaniser et à bâtir leur personnalité.

Pendant cette période des vacances, il serait bénéfique d'éviter aux enfants et adolescents toute constipation intellectuelle préjudiciable au réel éveil de leur esprit et à une assimilation efficiente des cours aux moments opportuns. Car, trois semaines après la fin de ces cours de vacances, les apprenants seront invités à reprendre le chemin des classes. Il est donc utile de faire chaque chose en son temps. Il y a un temps pour travailler et un temps pour se reposer.



## ORDINATION PRESBYTÉRALE À ABOMEY

## 7 nouveaux prêtres pour le peuple de Dieu

Juste YÉLOUASSI  
CORRESPONDANT

Le ciel clément du samedi 13 juillet 2024, le 14<sup>e</sup> du temps ordinaire Année B, a favorisé la tenue de la cérémonie très priante d'ordination de 7 prêtres par l'imposition des mains de Mgr Eugène Cyrille Houndékon, entouré d'une centaine de prêtres. Cela s'est déroulé à la cathédrale Saints Pierre et Paul d'Abomey. Il s'agit des Abbés Fiacre Agbété, Marius Koho, Amincis Tonon, Hubert Latoundji, Expédit Denis Orékan, Eudes Gangbesso et Boris Goumbali.

Débutée depuis le sanctuaire marial Notre-Dame du Rosaire de Pompée qui jouxte le presbytère de la cathédrale d'Abomey, la procession d'entrée de la messe d'ordination du samedi 13 juillet 2024 a accosté à l'autel du Seigneur au son des tam-tams des chorales. Le Père Alain Martial Ayimihoué, Vicaire général du diocèse d'Abomey, a procédé à l'appel des candidats accompagnés et remis dans les mains de l'évêque par leurs parents qui ont exprimé clairement leur volonté de laisser leurs enfants au service de l'Église. Le chant du *Gloria* a ratifié cet appel.

Dans son homélie, Mgr Eugène Cyrille Houndékon a d'abord exprimé sa gratitude au Seigneur en cette fin d'année pastorale pour le don de 7 nouveaux ouvriers dans sa moisson. Il a ensuite adressé ses meilleures salutations aux familles, aux bienfaiteurs et bienfaitrices des candidats au sacerdoce. Se référant à la liturgie de la Parole, le prélat a montré comment la première lecture



Photo /La Croix/ Juste YÉLOUASSI

*Le peuple de Dieu, heureux témoin du choix des nouveaux ouvriers*

parle de la présence et de l'action de grâce de Dieu en réponse à la prière du prophète Élie.

**"L'apostolat n'est jamais une campagne humaine"**

« En envoyant 72 disciples, Jésus montre comment la tâche d'évangélisation est immense, et en même temps l'extension de la mission évangélisatrice à tout l'univers », déclare Mgr Eugène Cyrille Houndékon, tout en commentant l'évangile de Saint Luc au chapitre 10. L'effort et l'ardeur sont demandés à cet effet aux ordinands afin qu'ils s'y conforment. Cette tâche est

d'origine mystérieuse et gratuite d'autant plus qu'elle est divine. « L'apostolat n'est jamais une campagne humaine ni une bataille médiatique (...), mais plutôt une œuvre divine dont la concrétisation se fait à travers la ferveur, la piété, la prière et une vie vertueuse », déclare le prélat.

À l'endroit des nouveaux prêtres, Il a insisté sur quelques points et a donné des conseils fort utiles notamment : la prière qui doit être au premier plan, quelles que soient les situations et les circonstances, l'adoration du Saint-Sacrement, la méditation du chapelet, le soin accordé

à l'eucharistie et sa pieuse célébration, l'exemplarité vis-à-vis des mœurs dans la direction et la conduite des groupes d'enfants, en les respectant dans leur dignité et fragilité. « Étant donné que vous êtes un *alter Christus*, dit-il, cherchez à imiter le Seigneur Jésus-Christ et cultivez une relation sincère avec Lui ». En complément aux conseils, Mgr Houndékon ajoute : « Prenez à cœur la *Lectio divina*, la fréquentation du sacrement de pénitence et de réconciliation avec la culture de l'esprit d'humilité du Christ, de chasteté et de pureté, le zèle pastoral, la

visite aux malades, le respect de la dignité humaine, l'obéissance à vos curés, vos responsables et vos supérieurs ». La litanie des Saints, l'imposition des mains de l'évêque et de tous les prêtres concélébrants couronnées par la prière consécatoire ont conduit à la vêtue des ornements sacerdotaux confectionnés à l'effigie de Saint Thomas d'Aquin, leur Saint Patron. Ils essaieront de vivre à l'image de ce grand théologien. L'onction des mains et la remise du calice les a configurés au Christ, grand prêtre de la Nouvelle Alliance. Les nouveaux prêtres élèveront désormais la coupe du salut en présentant les offrandes du peuple saint au Seigneur. Alors, ils sont désormais au service de l'autel et du peuple, ils sont appelés à être de vrais collaborateurs des évêques pour le message de l'Évangile.

L'Union du clergé diocésain, par la voix de son Secrétaire, le Père Alonse Gbéténonmon, a exprimé ses sentiments de gratitude et offert des présents à chaque prêtre. Le mot de remerciement des heureux du jour et leur consécration à la Vierge Marie ont laissé place à leur première bénédiction officielle. La Maîtrise diocésaine, en union avec les chorales en langues nationales, a permis de vivre ce moment d'intenses prières et de louanges.

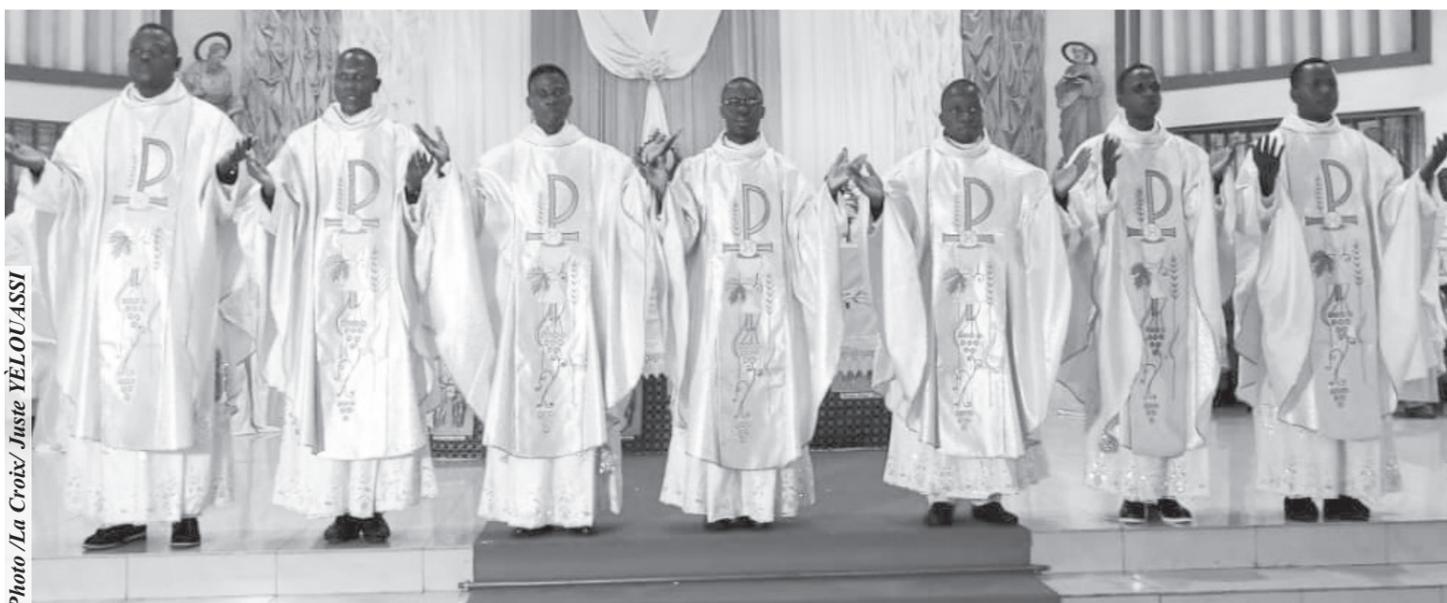


Photo /La Croix/ Juste YÉLOUASSI

*Les 7 nouveaux prêtres s'apprêtent à bénir la foule des fidèles présents*



DIOCÈSE D'ABOMEY

# Célébration des 100 ans d'évangélisation de Dasso

**Père Jean-Baptiste Olivier DAVAKAN**  
CURÉ DE LA PAROISSE SAINT-SACREMENT DE DASSO

Le dimanche 14 juillet 2024, les fidèles de la paroisse Saint-Sacrement de Dasso, dans le diocèse d'Abomey, ont célébré le centenaire d'évangélisation de leur territoire. La messe a été présidée par Mgr Eugène Cyrille Houndékon, Ordiaire du lieu, aux côtés du Père Jean-Baptiste Olivier Davakan, curé de la paroisse jubilaire, et de nombreux prêtres. Autorités socio-politiques, cadres natifs de Dasso et plusieurs autres invités ont été témoins de cet événement mémorable pour les paroissiens.

« Dans l'optique des textes bibliques et en référence à l'Ancien Testament, le jubilé qui a été prescrit dans le livre des Lévitiques prévoyait 50 ans. Et nous voici à 2 fois 50 ans. 100 ans de proclamation de la Parole de Dieu ! 100 ans de persévérance dans cette mission d'annonce de la Parole ! 100 ans également de vie chrétienne soutenue ! À Dieu la louange pour les siècles des siècles, Amen ! ». C'est par ces paroles de félicitations adressées aux chrétiens que Mgr Eugène Cyrille Houndékon, évêque d'Abomey, a introduit la célébration des 100 ans d'évangélisation de Dasso, située dans le doyenné de Ouinhi, diocèse d'Abomey. Devant la foule de fidèles massivement mobilisés, le prélat ajoute : « Je salue avec beaucoup d'admiration le Révérend Père Jean-Baptiste Olivier Davakan qui est à la tête de cette paroisse et qui a su comprendre l'importance de la grâce jubilaire qui s'annonce, et qui s'est donné tant de peine pour préparer ce moment privilégié de reconnaissance au Seigneur et de célébration de ses merveilles ». Avant la messe, Mgr Houndékon a présidé une séance de prière à Houanvè, lieu qui a accueilli la première mission d'évangélisation de la région.



Photo / Georges AGBOTONDE

**Le Père Jean-Baptiste Olivier Davakan (curé de Saint-Sacrement de Dasso, micro en mains) explique à Mgr Eugène Cyrille Houndékon, aux autres concélébrants et à la foule de fidèles le sens du logo du jubilé des 100 ans**

### Rejeter l'occultisme

Après avoir remercié, salué et félicité les fidèles de la paroisse, les autorités socio-politiques présentes ou représentées ainsi que les bienfaiteurs de la paroisse, Mgr Eugène Cyrille Houndékon, dans son homélie, a axé sa méditation sur deux points. Partant des textes proposés à la table de la Parole de ce jour, il a d'abord mis l'accent sur la Providence divine qui nous fait contempler l'envoi en mission des 12 disciples dans l'évangile en ce jour où nous célébrons les noces d'eau de l'évangélisation à Dasso. De fait, l'envoi en mission des disciples sonne comme une relance de l'évangélisation pour nous tous, filles et fils de la paroisse et témoins privilégiés de ce centenaire. Quand on revisite l'histoire de l'évangélisation à Dasso, on remarque que la mission a commencé dans le village de Houanvè et a été poursuivie dans le Centre Dasso. Et c'est ainsi que l'Évangile a atteint les cœurs dans les environs.

Mais pour que l'Évangile

continue de progresser toujours et partout, et pour un réel impact de la Bonne Nouvelle dans la vie des fidèles, Mgr Houndékon a ensuite abordé la question de l'authenticité de la foi dans la vie des chrétiens. Il a déclaré que ces dernières années dans notre pays, nous connaissons un retour aux cultes endogènes, non pour en tirer des valeurs positives mais malheureusement celles négatives, en l'occurrence

l'occultisme, les sacrifices rituels pour la richesse, etc. Sur les conséquences désastreuses de ces actes, l'évêque d'Abomey attire l'attention de tous et décourage avec la dernière rigueur tous ceux qui s'adonnent aux pratiques occultes ou qui se retrouvent dans des groupes ésotériques. C'est dans ce même élan que l'évêque note qu'il est important de se souvenir

et d'encourager le combat des premiers chrétiens, nos parents, qui ont accepté la lumière du Christ dans leur vie. C'est notre rôle aujourd'hui de garder vive cette lumière afin que, par notre vie de foi, nous attirions au Christ, comme les 12 Disciples, des foules nombreuses. À la fin de la messe, les photos souvenirs et les agapes fraternelles ont clôturé la journée de fête.

## Repères

### Les différents curés de Dasso

Prénoms & Noms	Année d'exercice
Père Théophile Boulanger	1924
Père Dominique Adéyèmi	A partir de 1937
Père Édouard Beillevaire	1945-1959
Père Athanase Leberre	1959-1969
Père Jean Rassinoux	1970-2000
Père Samuel Agligan	2000-2006
Père Alberto Koukoui	2006-2008
Père Claude Dossou-Yovo	2008-2013
Père Joannes Allewonan	2013-2016
Père Cossi Gabriel Codagbé	2016-2022
Père Jean-Baptiste Olivier Davakan	Depuis 2022

7<sup>e</sup> MANDATURE DE LA HAAC AU BÉNIN

# 1.825 jours pour redorer le blason de la presse béninoise

Dans 72 heures, les 9 membres de la 7<sup>e</sup> mandature de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (Haac) vont être installés. En 30 ans, les six mandats précédents ont connu des fortunes différentes avec des résultats bons, moins bons parfois à peine passables. La nouvelle mandature s'installe à un moment où la presse béninoise est aux abois, avec des organes aux structures et fonctionnements approximatifs s'il en existe. Les défis sont énormes pour la 7<sup>e</sup> mandature qui, les 5 années à venir, doit corriger les errements de tout ce qui est fait jusque-là pour non seulement relancer l'Institution mais aussi aider à créer les conditions pour l'épanouissement des professionnels des médias au Bénin.

## ► Réformer au risque de faillir à ses obligations



Les nouveaux Conseillers de la Haac appelés à éviter les erreurs des mandatures antérieures

Florent HOUÉSSINON

**Le quota de professionnels des médias (5) au sein de la nouvelle mandature de la Haac semble tourner à l'avantage des médias, selon certains acteurs. Par contre, d'autres se demandent si le nouveau président aura les coudées franches pour combler les attentes au regard de la charge de Conseiller à la communication du président Patrice Talon qu'il a assumée.**

Ils ne sont pas encore installés mais leur nomination suscite une vague d'euphorie, même si les enjeux des médias s'élèvent comme un montage devant eux. « Nous avons 5 professionnels des médias au sein de la 7<sup>e</sup> mandature de la Haac : Roukiatou Bio Faï, Basile Tchibozo, Armand Hounsou, Lionel Gbègonnoude et Édouard Loko. Nous sommes maintenant en surnombre pour peser dans la balance », se réjouit Raymond A., journaliste dans un média en ligne à Cotonou. Selon Docteur Lucien Batcho, enseignant-chercheur

en sciences de l'information et de la communication à l'Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou au Burkina Faso, « une Institution ne vaut que par son indépendance et sa crédibilité. Au-delà du mode de désignation des Conseillers, leurs affinités avec les pouvoirs politique et économique sont déjà des motifs de leur partialité, et cela s'est démontré dans les décisions rendues jusque-là pour la majorité ». « Pour la mandature prochaine de la Haac, celle dont les membres et le bureau viennent d'être connus, il ne faut pas se leurrer. Elle sera la continuité de la précédente. Ce n'est pas parce que c'est un ancien journaliste et promoteur de média qui la préside qu'il faut croire au miracle. Il était avant sa nomination Conseiller à la communication du président Patrice Talon, et promoteur de la « normo-communication », souligne-t-il. Dr Batcho ajoute : « Au-delà de la régulation, la Haac devrait travailler à la pluralité et à une presse libre au niveau économique et éditorial. Tant que le mode de création et de financement serait basé sur le parrainage, c'est-à-dire qu'il

y a des gens derrière qui dictent les sujets, où les journalistes seront dans la précarité et que les contrats de non-agression et de communication seront le modèle économique, je ne trouve pas d'espoir pour l'avenir de l'Institution ».

### Des décisions à éviter

Le gros caillou dans la chaussure de la 6<sup>e</sup> mandature de la Haac a été la fermeture de l'important Groupe de presse *La Gazette du Golfe* par mesure conservatoire. « Le président Moretti a préféré aller de manière trop forte. C'est déplorable ! Mais cela ne veut pas dire qu'il y a violation de la loi organique. Ce qui était recommandé, c'est que le premier responsable de ce Groupe de presse entre dans une démarche de reconnaissance de la faute commise et de présentation des excuses à l'Institution républicaine. Toutefois, il y a la possibilité de saisine de la Cour suprême qui se chargera de dire le droit », précise Fortuné Sossa, journaliste culturel. Jean-de-Dieu O., journaliste à la retraite, n'est pas de cet avis : « Quelle que soit la faute commise, on ne devrait pas arriver à cet extrême. Vous

imaginez les familles endeuillées par cette situation ? Le nombre de personnes plongées dans le chômage ? L'incident social créé ? Même si la loi organique offre cette prérogative, il faut pouvoir l'utiliser à bon escient », se désole-t-il. Ce n'est pas tout : il y a aussi les employés de Soleil Fm et de Sikka Tv qui ont été victimes de la fermeture des médias qui leur permettaient de percevoir un salaire à la fin du mois.

Selon les autorités politiques,

les nouvelles réformes souhaitées par le chef de l'État sont porteuses d'espoir pour la profession. « La 6<sup>e</sup> mandature a servi à déposer un paquet emballé sur les réformes. Nous allons déballer ledit paquet pour connaître son contenu, car son élaboration s'est faite dans une Omerta totale », conclut un Conseiller entrant qui a requis l'anonymat. Quoi qu'il en soit, vivement le rétablissement de l'aide à la Presse privée, comme au Sénégal !

## Missions de la Haac

### TITRE II ATTRIBUTIONS

**Article 5 :** La Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication, conformément aux dispositions des articles 24, 56, 142 et 143 de la Constitution, a pour mission :

- de garantir et d'assurer la liberté et la protection de la presse, ainsi que de tous les moyens de communication de masse dans le respect de la loi ;
- de veiller au respect de la déontologie en matière d'information et à l'accès équitable des partis politiques, des associations et des citoyens aux moyens officiels d'information et de communication ;
- de garantir l'utilisation équitable et appropriée des organismes publics de communication de masse par les institutions de la République, chacune en fonction de ses missions constitutionnelles et d'assurer, le cas échéant les arbitrages nécessaires.

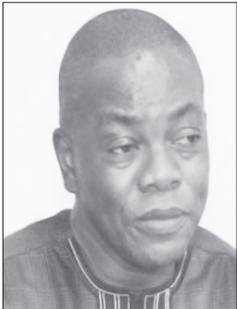
(Extrait de la Loi n° 2022-13 portant loi organique sur la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication votée le 14 juin 2022)

## 7<sup>e</sup> MANDATURE DE LA HAAC AU BÉNIN

### ► Faire preuve d'indépendance et de crédibilité

(Propos recueillis par Florent HOUÉSSINON)

#### « Il faut que tous les acteurs des médias nous tiennent par la main »



**Basile Tchibozo**  
Conseiller élu de la 7<sup>e</sup>  
mandature de la Haac

La question des défis vient à propos parce que la plupart des acteurs des médias attendent beaucoup de cette 7<sup>e</sup> mandature de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (Haac). Le premier défi qui pointe à l'horizon est d'abord celui de l'opérationnalisation du Fonds d'appui pour le développement des médias (Fadém) qui devrait remplacer l'aide de l'État à la presse supprimée depuis bientôt une dizaine d'années. Il est donc juste et bon que ce Fonds soit installé et mis à la disposition de la Haac pour permettre de développer des projets structurants. Car aujourd'hui, les acteurs de la presse ne peuvent plus vivre sans une régie publicitaire, une Médiamétrie et une Centrale d'achats. L'environnement économique des médias est tel que sans ce Fonds et les éléments d'agrégation supplémentaires en termes d'appui des partenaires techniques et financiers, il serait difficile pour les organes de presse de souffler. J'ai confiance au président Édouard Loko qui, ensemble avec les autres acteurs des médias, travaillera pour que le Fadém soit installé avec un comité de gestion doté d'un minimum de 5 milliards de Fcfa. Si le Fonds est installé, les médias sélectionnés pour en bénéficier seront obligés d'avoir un personnel qualifié, donc des journalistes détenteurs de la carte de presse, un siège et un dispositif de fonctionnement réel. La subvention à accorder sera subordonnée au respect de la Convention collective. Le Fonds doit être destiné aussi bien aux organes de presse qu'aux professionnels des médias.

Avec l'existence du Fadém, les détenteurs de la carte de presse qui exercent dans un organe de presse doivent avoir accès aux avantages préférentiels. Ainsi donc, la Haac en lien avec les faitières (le Cnpa et l'Upmb) doit pouvoir trouver des dispositions particulières et travailler de commun accord pour que les compagnies d'assurances et d'autres grandes surfaces industrielles accompagnent les professionnels des médias.

L'autre défi, c'est de pouvoir mettre en exécution les grands axes de la réforme sur les médias, telle que voulue par le chef de l'État. Il s'agit essentiellement pour moi de travailler à l'amélioration des conditions de vie des acteurs des médias, à l'assainissement de l'espace médiatique et d'encourager la proposition d'aller vers de grands regroupements. Cela suppose que nous devons être prêts. Dans tous les cas de figure, la mandature actuelle a besoin d'agir ici, maintenant et très vite. Il faut que tous les acteurs des médias nous tiennent par la main et exigent souvent la reddition de comptes. Le dernier défi est celui du numérique. Il s'agit d'utiliser les moyens professionnels et légaux pour réguler les médias en ligne. Une stratégie est déjà en cours dans ce domaine. Mais aucune disposition juridique du Règlement intérieur de la Haac ne permet véritablement d'aborder ce sujet. Il faudra alors trouver une solution pour régler cette situation. Cela suppose qu'il faut procéder au nettoyage du Règlement intérieur qui date de 2005 et qui est aujourd'hui obsolète.

#### « Que la nouvelle mandature tienne compte de la question du genre ! »



**Pulchérie Gbèmènou**  
Directrice de Radio Wéké

Nous remercions le chef de l'État pour avoir mis à la tête de la 7<sup>e</sup> mandature de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (Haac), un professionnel des médias, pas des moindres. Édouard Loko est un homme qui connaît bien la maison pour y avoir séjourné en tant que Vice-président. Pour les cinq années à venir, nous souhaitons que la Haac mette sur le tapis la question de la co-régulation entre l'Institution de régulation et celle d'auto-régulation qu'est l'Observatoire de la déontologie et de l'éthique dans les médias (Odém). Ce qui va aider à mieux réguler la corporation. Ce couloir de travail est fondamental à notre avis, parce qu'il permettra d'améliorer la qualité du travail dans les médias.

L'Odém fait déjà ce qu'il peut mais si les deux Institutions travaillent la main dans la main, cela changera quelque peu le comportement des journalistes. Le journalisme est un métier noble, c'est un métier de développement et si nous le faisons dans la qualité, il va de soi que son impact se ressent dans tous les domaines de la vie. Nous avons le pouvoir et nous pouvons choisir d'impacter positivement sans injure, sans propos haineux et sans calomnie (article 6 et 10 du Code d'éthique et de déontologie de la presse béninoise). L'autre chantier sur lequel nous attendons la nouvelle mandature de la Haac, c'est la formation des journalistes. Nous exerçons un métier exigeant qui nous amène à nous mettre à jour en permanence. Nous en avons besoin (Article 19 du Code de déontologie).

Nous souhaitons aussi que la politique de la nouvelle mandature tienne compte de la question du genre et de l'épanouissement professionnel des femmes des médias. Ce dernier volet doit être l'une des priorités de l'organe de régulation. Dans la profession, il existe des femmes qui se battent au quotidien pour faire de la presse un outil de développement. On en rencontre aussi bien dans la presse privée que dans la presse de service public. Enfin, nous souhaitons que la Haac soit à l'écoute des patrons de presse pour comprendre les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien. Difficultés qui les empêchent d'honorer régulièrement leurs engagements auprès de leurs employés. Ne perdons pas de vue que l'organe de presse est une entreprise. Qu'elle soit commerciale ou non, c'est une entreprise et elle se doit de fonctionner en bonne et due forme comme une entreprise de presse.

#### « La Haac devra créer un cadre de concertation avec les organisations des professionnels des médias »



**Agapit Napoléon Maforikan**  
Ancien Conseiller à  
la Haac. Directeur  
de la télévision privée  
commerciale E-télé

La nouvelle mandature de la Haac qui s'installe a beaucoup de défis à relever. En effet, 30 ans après l'installation de la 1<sup>ère</sup> mandature, le 14 juillet 1994, la Haac est aujourd'hui face à l'équation du numérique et de l'intelligence artificielle qui constituent plus d'opportunités à saisir pour une meilleure expression de la liberté de presse.

**Les Réformes donc !** De par l'article 24 de la Constitution, la Haac est l'Institution qui protège la liberté de la presse « reconnue et garantie en République du Bénin ». Force est de constater que 30 ans durant, l'Institution a plus fait la régulation en termes de police administrative de la professions que la véritable protection de la liberté de presse qui appelle d'autres aptitudes et postures qu'aucun pouvoir exécutif n'a pu concéder à la Haac. Il a fallu l'avènement du président Patrice Talon qui, en mai 2021, dès l'entame de son second mandat, a décliné ce qui devrait être la véritable mission de la Haac : aller au-delà de cette fonction de régulation (administrative) pour s'occuper de toute l'organisation de la profession, comme une faitière institutionnelle ou un ancrage institutionnel. C'est dans cette logique que le président de la République a confié à la mandature finissante une mission de réforme. Elle a travaillé et a laissé son Rapport. Il paraît évident que la nouvelle mandature ne partira pas d'une page blanche et sous réserve de nouvelles orientations du chef de l'État, devra finir le travail.

#### **Promouvoir une révolution dans l'environnement du journaliste professionnel : formation, gestion de carrière, gouvernance professionnelle.**

La presse est une profession libérale, et donc elle a besoin d'avoir une faitière suffisamment forte. Nous avons fait l'option des associations. À mon avis, on doit aller un peu plus au-delà sous l'autorité de la Haac. Cela est ma première lecture. Donc, c'est l'organisation d'abord de la profession intra-muros. Il faut la réorganiser ou, du moins, il faut qu'elle se réorganise pour prendre en compte les différents aspects d'une véritable gouvernance professionnelle, à savoir : la gestion de la carrière, comment entre-t-on dans la profession ? Comment y chemine-t-on ? Comment en sort-on pour y revenir ou non ? La retraite et autres droits sociaux (différents paliers de rémunérations), la mobilité interne, etc. Toute cette réflexion ne saurait prospérer sans l'implication de la Haac.

Ensuite, quel type de journaliste pour quelle époque ? A-t-on encore besoin de former des « JRI » (les Journalistes Reporters d'Image) qui n'ont d'autre compétence que celle du compte rendu, sans la maîtrise de la camera ni des logiciels de montage ? À mon avis, on a plus que jamais besoin de journalistes de développement, de journalistes au fait des questions de développement durable, de terrorisme, de géopolitique, de démographie... La profession en manque cruellement et à la place, on a une majorité de commentateurs qui n'ont de cesse de répéter des éléments de langage colportés ici et là. Ils ne sont d'aucune utilité pour la crédibilité de la profession. Cela oblige donc à revoir l'offre de formation et là également, la Haac a un rôle déterminant à jouer pour contribuer à mettre sur le marché, des journalistes aguerris aux enjeux de développement contemporains.

#### **Créer des conditions pour la viabilité des entreprises de presse**

Mais tout cela n'aura de sens que si le journaliste, même bien formé, s'épanouit dans une entreprise de presse viable, qui paye convenablement, parce qu'elle aura engrangé des ressources. Quel est le modèle économique propice à la viabilité des entreprises de presse dans notre pays ? Pour quel environnement économique ? Que peut concéder l'État ? Et sous quelles formes ?

Aucun moyen ne doit être de trop pour gérer au mieux cette problématique. Et s'il faut aller à la réduction drastique des entreprises de presse professionnelles, qu'à cela ne tienne ! Il peut exister des organes de presse, mais non professionnels, où les gens jouissent de leur liberté d'expression, par exemple des journaux d'opinion, dont les acteurs ne sont pas nécessairement des journalistes. C'est important de revoir les normes, mais également de faire le suivi urgent pour que l'entreprise de presse puisse vivre.

Globalement, ce sont les chantiers en instance pour lesquels la Haac devra créer un cadre de concertation avec les organisations des professionnels des médias, pour les faire aboutir, le tout en bonne intelligence. Cela suppose également que la Haac opère une mue dans sa méthode de travail. Il conviendrait à ce titre d'amender son Règlement intérieur qui date de 2004-2005, afin de redynamiser son fonctionnement interne.

## Parole de Dieu

Avant d'aller à la messe dominicale, le lecteur est invité à « préparer son dimanche » en lisant plusieurs fois durant la semaine les 4 textes de la liturgie. Lire et relire, encore et encore. Car rien n'est plus important pour le chrétien que la Parole de Dieu !

**PREMIÈRE LECTURE - LECTURE DU DEUXIÈME LIVRE DES ROIS 2 R 4, 42-44**

En ces jours-là, un homme vint de Baal-Shalisha et, prenant sur la récolte nouvelle, il apporta à Élisée, l'homme de Dieu, vingt pains d'orge et du grain frais dans un sac. Élisée dit alors : « Donne-le à tous ces gens pour qu'ils mangent. » Son serviteur répondit : « Comment donner cela à cent personnes ? » Élisée reprit : « Donne-le à tous ces gens pour qu'ils mangent, car ainsi parle le Seigneur : "On mangera, et il en restera." » Alors, il le leur donna, ils mangèrent, et il en resta, selon la parole du Seigneur.

**PSAUME 144 (145)**

Que tes œuvres, Seigneur, te rendent grâce  
et que tes fidèles te bénissent !  
Ils diront la gloire de ton règne,  
ils parleront de tes exploits.

Les yeux sur toi, tous, ils espèrent :  
tu leur donnes la nourriture au temps voulu ;  
tu ouvres ta main :  
tu rassasies avec bonté tout ce qui vit.

Le Seigneur est juste en toutes ses voies,  
fidèle en tout ce qu'il fait.  
Il est proche de tous ceux qui l'invoquent,  
de tous ceux qui l'invoquent en vérité.

**DEUXIÈME LECTURE - LECTURE DE LA LETTRE DE SAINT PAUL APÔTRE AUX ÉPHÉSIENS 4, 1-6**

Frères, moi qui suis en prison à cause du Seigneur, je vous exhorte à vous conduire d'une manière digne de votre vocation : ayez beaucoup d'humilité, de douceur et de patience, supportez-vous les uns les autres avec amour ; ayez soin de garder l'unité dans l'Esprit par le lien de la paix. Comme votre vocation vous a tous appelés à une seule espérance, de même il y a un seul Corps et un seul Esprit. Il y a un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu et Père de tous, au-dessus de tous, par tous, et en tous.

**ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT JEAN 6, 1-15**

En ce temps-là, Jésus passa de l'autre côté de la mer de Galilée, le lac de Tibériade. Une grande foule le suivait, parce qu'elle avait vu les signes qu'il accomplissait sur les malades. Jésus gravit la montagne, et là, il était assis avec ses disciples. Or la Pâque, la fête des Juifs, était proche. Jésus leva les yeux et vit qu'une foule nombreuse venait à lui. Il dit à Philippe : « Où pourrions-nous acheter du pain pour qu'ils aient à manger ? » Il disait cela pour le mettre à l'épreuve, car il savait bien, lui, ce qu'il allait faire. Philippe lui répondit : « Le salaire de deux cents journées ne suffirait pas pour que chacun reçoive un peu de pain. » Un de ses disciples, André, le frère de Simon-Pierre, lui dit : « Il y a là un jeune garçon qui a cinq pains d'orge et deux poissons, mais qu'est-ce que cela pour tant de monde ? » Jésus dit : « Faites asseoir les gens. » Il y avait beaucoup d'herbes à cet endroit. Ils s'assirent donc, au nombre d'environ cinq mille hommes. Alors Jésus prit les pains et, après avoir rendu grâce, il les distribua aux convives ; il leur donna aussi du poisson, autant qu'ils en voulaient. Quand ils eurent mangé à leur faim, il dit à ses disciples : « Rassemblez les morceaux en surplus, pour que rien ne se perde. » Ils les rassemblèrent, et ils remplirent douze paniers

avec les morceaux des cinq pains d'orge, restés en surplus pour ceux qui prenaient cette nourriture. À la vue du signe que Jésus avait accompli, les gens disaient : « C'est vraiment lui le Prophète annoncé, celui qui vient dans le monde. » Mais Jésus savait qu'ils allaient l'enlever pour faire de lui leur roi ; alors de nouveau, il se retira dans la montagne, lui seul.

**Étude biblique**
**PREMIÈRE LECTURE - LECTURE DU DEUXIÈME LIVRE DES ROIS 2 R 4, 42-44**

Dans tous les récits de miracles, qu'ils soient de l'Ancien ou du Nouveau Testament, on retrouve quatre éléments, toujours les mêmes : premièrement, un vrai besoin : la famine (ici), la maladie, le handicap, la mort... Deuxièmement, un geste libre : ici, quelqu'un a pris du pain sur sa récolte, en temps de famine, justement ; troisièmement, le recours à celui qui est considéré comme l'envoyé de Dieu : ici, Élisée ; les pains lui sont offerts, parce qu'il est reconnu comme l'homme de Dieu : on nous précise que ce sont des pains de prémices, (littéralement, de la récolte nouvelle), c'est-à-dire l'offrande liturgique ; enfin, quatrièmement, la foi dans l'intervention du Seigneur : contre l'avis de son serviteur, Élisée maintient sa décision. La sollicitude de Dieu lui a donné raison !

Ps 144 (145)

Si l'on se rapporte au texte complet de ce psaume, on lui découvre une parenté très grande avec le "Notre Père" : par exemple, le "Notre Père" s'adresse à Dieu à la fois comme à un Père ET comme à un roi : un père qui est le Dieu de tendresse et de pitié dont parle ce psaume... un roi dont le seul objectif est le bonheur de tous les hommes. Notre Père ... que ton Règne vienne, que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel ... parce qu'on sait que sa volonté est, comme dit Saint Paul, que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité (1Tm 2, 4).

**DEUXIÈME LECTURE - LECTURE DE LA LETTRE DE SAINT PAUL APÔTRE AUX ÉPHÉSIENS 4, 1-6**

Le mot "Église" (*ecclesia* en Grec), est de la même racine que le mot appel; membres de l'Église, nous sommes les appelés du dessein bienveillant de Dieu. Du coup, l'insistance de Paul sur les vertus de patience, d'humilité, de douceur s'explique : nous serons de piètres collaborateurs du dessein bienveillant de Dieu si nous ne sommes pas bienveillants nous-mêmes ! Le modèle, tout simplement, c'est Jésus lui-même, le doux et humble de cœur.

**ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT MARC 6, 30-34**

Jésus prit les pains, et après avoir rendu grâce, les leur distribua. On y reconnaît sans peine les mots de la Cène ; Jean, il est vrai, ne relate nulle part l'institution de l'Eucharistie (il la remplace par le lavement des pieds, Jn 13) ; mais ici, visiblement, il y fait référence: les chrétiens auxquels il s'adresse comprennent aussitôt que le miracle des pains sur la petite montagne de Galilée est le signe du banquet de l'Eucharistie qu'ils célèbrent chaque dimanche depuis la Résurrection du Christ.

Pour participer à l'animation de cette rubrique,  
appelez le 95 68 39 07 / 21 32 12 07

## COMPRENDRE LA PAROLE

Père Antoine TIDJANI

BIBLISTE

16<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire-B

### Ne pas être comme des brebis sans bergers



La première lecture de ce dimanche proclame le malheur contre les bergers qui abandonnent le troupeau. En Israël, c'est aux rois considérés comme des fils aînés de Dieu qu'on applique ce titre. Jérémie fustige dans ce texte les mauvais dirigeants car ils perdent et dispersent le peuple. Il prévoit au cœur de cette irresponsabilité des mauvais guides du peuple, les jours meilleurs où Dieu va rassembler son troupeau. Les chefs et dirigeants qui abusent de leur pouvoir et s'enrichissent feront place à un pasteur qui prendra soin du troupeau avec justice et droiture. Pour Israël, ce bon roi, c'est David et c'est de sa lignée que germera le Christ, le Bon Pasteur par excellence. L'image du bon pasteur dans l'Ancien Testament fait allusion à l'attente messianique. Sous le règne du Messie, on attend la réunification des deux royaumes. Une ère de paix s'annonce donc. Elle trouvera sa réalisation plénière dans la personne du Christ qui est notre paix et qui a détruit le mur de séparation entre les mondes de façon à refaire l'unité de tous les peuples (Ép 2,14). En effet, il y avait dans le temple de Jérusalem, loin du sanctuaire, une cour ouverte aux païens, et près du sanctuaire, une autre réservée aux Juifs avec un mur entre les deux. Cette ligne de division était l'image de toutes les barrières que le Christ allait renverser.

#### Rassembler le peuple dispersé autour de la Parole de Dieu

Le dimanche passé, la mission des apôtres envoyés en mission deux à deux se résumait en trois verbes : convertir, chasser (les démons), guérir (Mc 6, 12-13). On peut bien rester sur sa faim en se posant la question sur ce qu'il en est du volet de l'enseignement. Ce vide se trouve aujourd'hui comblé dans des conditions qui relèvent toute l'importance que Jésus attache à l'enseignement. Il était franchement fatigué. Il se retirait en barque avec les apôtres pour un repos bien mérité. Et voilà que de tous les coins et recoins, on accourt encore à pied pour les attendre là où ils vont débarquer. Jésus descendit de la barque avec ses apôtres et ils virent beaucoup de monde qui attendait. Toutes ces personnes avaient faim de la Parole de Dieu. Tout serviteur de Dieu a déjà fait cette expérience où la sollicitation pressante des fidèles survient au moment même où, exténué par le travail, il a besoin de se retirer pour se refaire ou prendre un peu de repos. Dans de telles conditions, le ton monte. Les plus impatients claquent la porte derrière eux, maugréant et tempêtant à l'adresse du fidèle importun : « Vous cherchez bien qui vous allez tuer pour continuer de vivre, vous ! » L'attitude de compassion de Jésus nous fait réfléchir. Elle révèle d'une part la soif non éteinte d'un peuple négligé par ses pasteurs qui trouvent leur joie plus ailleurs que dans la passion à nourrir les brebis du pain de la Parole de Dieu. La voix de Dieu à travers la prophétie de Jérémie tonne à travers de vifs reproches : « Vous avez dispersé mes brebis, vous les avez chassées, et vous ne vous êtes pas occupés d'elles » (Jr 23, 2, cf. aussi Éz. 34, 2-5). D'autre part, la compassion de Jésus révèle le souci du bon pasteur de ne pas laisser les brebis mourir de faim par sa faute. Jésus préfère lui-même mourir de faim s'il le faut, pourvu que les brebis soient nourries. C'est le lieu de comprendre qu'on ne se consacre pas au service de Dieu pour vivre pour soi, mais pour prendre soin de la vie spirituelle des fidèles et pour rien au monde, on ne doit jamais la négliger. Le texte dit que Jésus les instruit longuement. Ici, tout serviteur de la Parole de Dieu comprend que le point sensible de son ministère se trouve dans l'enseignement et la transmission de la connaissance de Dieu. Faire connaître Jésus au monde, préparer avec soin les enseignements à donner, c'est là notre plus grande dette envers les autres. C'est en transmettant la connaissance de Jésus au monde que le serviteur de la Parole devient le berger qui gouverne de l'intérieur le peuple, qui l'écoute et le guide vers les lieux paisibles de restauration.

#### Dans ma vie

Mon souci est-il toujours de rassembler partout où je suis ?

#### À méditer

L'attitude de compassion de Jésus nous fait réfléchir. Elle révèle le souci du bon pasteur de ne pas laisser les brebis mourir de faim par sa faute.

(Jr 23, 1-6 ; Ép 2,13-18 ; Mc 6, 30-34)

## Un cœur qui écoute

### Le partage

Chaque peuple a une culture et des valeurs auxquelles il s'identifie. L'homme est un être social, régi par des comportements ou des actes qui favorisent son vivre en société. Le partage est l'une des valeurs humaines reconnues généralement par toutes les cultures et religions. Mais dans notre monde actuel en proie au violent vent de l'individualisme posant sur son passage des barrières et développant sournoisement l'égoïsme, le partage reste-t-il encore une valeur ? Comment redécouvrir son sens et son importance pour un monde plus humain ?

Le partage, selon le dictionnaire *Larousse*, est « l'action de diviser une chose en portions ». Selon Brian Tracy, « c'est échanger dans la plus simple réciprocité. Le partage est de ce fait comme une expression visible d'une communion invisible parce qu'il inclut l'autre et permet de le reconnaître comme un frère ou un prochain. Il est un moyen d'exister, d'être soi-même mais avec les autres en développant sa relation aux autres. Partager, c'est apporter la joie dans nos vies ». Dans la Bible, le partage a la forme de l'hospitalité et de la communion puisque le mot *communion* en Grec est parfois traduit par *partage* et fait appel à la générosité.

Le partage des biens communs est un gage de paix qui favorise l'élimination des barrières, la collaboration, l'innovation et fait ainsi de l'homme un artisan de paix, de justice. Tout ce que l'homme a, provient d'un donateur qui est Dieu faisant de son Fils Jésus le centre du monde. Par conséquent, l'homme n'est pas le centre du monde ni le propriétaire de tout ce qui s'y trouve. Il a donc en tant que gérant, le devoir de se détacher ou de se désapproprier des biens qui lui sont confiés pour œuvrer pour la paix. Dans son message de Carême 2020, le pape François rappelle l'importance du « *partage dans la charité qui rend l'homme plus humain, alors que l'accumulation risque de l'abrutir en l'enfermant dans son égoïsme.* » Le partage nous fait grandir. Si nous mettons par exemple nos dons spirituels, nos qualités et capacités au service des autres, ils se développent. Autrement, ils s'atrophient. Les 5 pains et les 2 poissons avec lesquels Jésus a nourri toute une foule constituent un fait vivant qui montre que l'on s'enrichit en partageant. Voilà ce que Victor Hugo soutient en disant : « L'esprit s'enrichit de ce qu'il reçoit, et le cœur de ce qu'il donne » ; et Léonard Namoy : « Plus on partage, plus on possède. Voilà le miracle ».

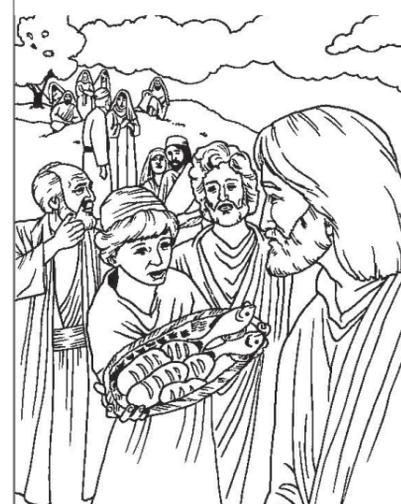
Si le partage est en effet un enrichissement, un gage de paix, un moyen d'épanouissement et d'humanisation, nous devons le retrouver et le promouvoir aujourd'hui dans notre société :

- Par une éducation au sens du commun, c'est-à-dire un bien reçu, matériel, intellectuel, culturel, n'est pas à garder égoïstement pour soi mais à mettre au service des autres.
- En partageant par exemple un sourire, une idée, sa table et (ou) sa maison avec le pauvre ou l'étranger.
- En revoyant notre relation avec l'argent, et la qualité de notre partage ; ce que nous réservons aux pauvres dans notre budget ou dans notre vie.

Bakhita

## enfants+

Image à colorier, phrase à mémoriser



« C'est vraiment lui le Prophète annoncé, celui qui vient dans le monde ».

Chers enfants, prenez votre Bible et retrouvez le chapitre et le verset de cette phrase de l'Évangile de Saint Jean



## COOPÉRATION AVEC LES PAYS DE L'OCCIDENT

# Les enjeux des Sommets pour l'Afrique

*Les Sommets tenus pour l'Afrique par ses partenaires revêtent une importance cruciale en abordant divers enjeux vitaux tels que le développement économique, la sécurité, la gouvernance et les défis environnementaux auxquels le Continent est confronté. Ces rencontres offrent une plateforme essentielle pour la coopération internationale et la promotion du progrès durable en Afrique. Ainsi, l'on assiste à une invitation régulière de l'Afrique à prendre part aux Sommets France-Afrique, Russie-Afrique, Corée-Afrique, etc. Mais il se pose la question de savoir ce que l'Afrique gagne réellement de ces Sommets. Gagne-t-elle plus qu'elle s'engage ?*

**Mouhamed TAIROU SAHITI**  
DOCTORANT EN DROIT PRIVÉ

Il ne fait l'ombre d'aucun doute que manifestement, les Sommets auxquels l'Afrique participe expriment une certaine aspiration idéaliste, mais que les intentions réelles sont inavouées. Les ordres du jour de ces Sommets laissent présager d'un avenir radieux pour le Continent. C'est d'abord le traditionnel Sommet France-Afrique qui a inspiré les autres à inviter l'Afrique pour discuter de ses problèmes.

## Sommets France-Afrique, une initiative en apparence positive

La France a gardé des relations très étroites avec ses anciennes colonies africaines depuis les Indépendances de celles-ci. Elle communique avec ces pays sur plusieurs questions qui intéressent le développement. L'un des moyens par lesquels elle s'offre l'occasion de traiter avec ces pays, c'est bien entendu l'organisation régulière des Sommets communément appelés « les Sommets France-Afrique ». À ces Sommets organisés par la France à destination des pays d'Afrique, en raison de sa politique de diversification de ses partenariats, plusieurs pays africains en dehors de ses anciennes colonies y prennent part.

Les Sommets France-Afrique ont habituellement joué un rôle important dans la gestion des crises et des conflits en Afrique dite francophone. La France, en tant qu'ancienne puissance coloniale, conserve des liens historiques et sécuritaires très étroits avec de nombreux pays africains, qu'ils soient ses anciennes colonies ou non. Les échanges lors de ces rencontres s'intéressent à la question de la sécurité dans la Région Afrique et évidemment les questions de développement ; lesquelles ne seront réglées qu'en situation de paix durable. La France bien souvent s'engage à apporter un

soutien militaire ou logistique pour répondre aux crises en Afrique. Cela passe par le déploiement des missions et d'arsenaux militaires dans les zones en proie à l'insécurité. Au-delà du soutien militaire, les questions de financement des projets de développement sont traitées à ces occasions d'échanges. Cependant, l'implication de la France en Afrique a également suscité des critiques ces derniers temps. Certains considèrent que cette relation peut parfois entraver les efforts de paix et de développement autonomes des pays africains.

Plusieurs autres pays s'inspirent en invitant ou en organisant à destination de l'Afrique, des Sommets pour traiter en tout cas en apparence, des questions d'intérêt telles que le développement et la lutte contre l'insécurité auxquels plusieurs régions d'Afrique font face.

## Les différents Sommets visant l'Afrique, abordant les mêmes problématiques en surface

Aujourd'hui, plusieurs pays notamment ceux industrialisés trouvent en l'Afrique, ce Continent qui mérite que l'on lui accorde une attention toute particulière. Ainsi, dans la forme, c'est l'organisation toujours en direction de l'Afrique des rencontres, des Sommets. À tour de rôle la Chine, la Russie, la Corée du Sud, etc. invitent l'Afrique pour discuter de sa situation sécuritaire et de développement.

La Chine, en tant que partenaire économique majeur de l'Afrique, a progressivement accru son implication dans les questions de sécurité et de paix sur le Continent. Lors des Sommets Chine-Afrique, les discussions tournent souvent autour des moyens de renforcer la coopération en matière de sécurité et de contribuer à la résolution des conflits. La Chine a également été un acteur essentiel dans le domaine des opérations de maintien de la paix en Afrique, en fournissant des troupes et des ressources pour soutenir



**Mouhamed Tairou Sahiti**

les efforts de pacification dans des pays comme le Soudan du Sud. Ainsi, les conclusions des Sommets Chine-Afrique peuvent avoir un impact positif en termes de renforcement des capacités de maintien de la paix, et en contribuant également à la résolution des conflits armés en Afrique.

De même, le Sommet entre la Corée et l'Afrique, le dernier en date, a également un rôle à jouer dans la promotion de la paix et de la sécurité sur le Continent. La Corée du Sud, en tant que puissance émergente, cherche à renforcer ses relations avec l'Afrique et à contribuer à la résolution des conflits qui y sévissent. Les conclusions de ce Sommet incluent des engagements de coopération en matière de sécurité, de formation des Forces armées africaines, ou encore de soutien aux initiatives de médiation et de dialogue, mais aussi aux financements.

Enfin avec la Russie, ces rencontres renforcent les liens avec les pays africains, favorisant la coopération militaire et les échanges économiques. Elles permettent également de mettre en avant des opportunités de partenariats dans divers secteurs tels que l'énergie, les infrastructures, ou encore l'éducation et la santé. Cela est perceptible à travers la coopération de la Russie avec des États comme la Centrafrique, le Mali et le Burkina Faso.

## Des invitations aux mobiles réels inavoués

Les Sommets auxquels

l'Afrique prend part avec ses partenaires internationaux, tels que la Chine, la France, la Russie et la Corée du Sud, présentent des aspects positifs mais peuvent également présenter des aspects négatifs et susciter des critiques légitimes. Ces partenaires sont à la quête des intérêts qui bien souvent nuisent à ceux des Africains. Ces partenaires sont à la quête des matières premières pour leurs industries mais aussi à la conquête de zones d'expression pour leur influence.

## La quête de matières pour les industries

Les Sommets entre l'Afrique et ses partenaires internationaux sont souvent l'occasion de discuter des questions diverses, et aussi de la question des matières premières africaines. Les ressources naturelles de l'Afrique telles que le pétrole, le gaz, les minerais et les terres rares etc., suscitent un intérêt important pour les partenaires internationaux en raison de leur utilité économique et stratégique.

Ces Sommets sont l'occasion pour les pays africains de négocier des accords commerciaux et des partenariats dans le domaine de l'exploitation des ressources naturelles. Cela peut inclure des discussions sur les investissements étrangers, les transferts de technologie, les accords d'exploitation minière et les contrats d'approvisionnement en matières premières. Cependant, il faut noter que ces relations sont bien souvent controversées en raison de préoccupations environnementales, sociales et économiques. Finalement, les pays africains ne tirent pas suffisamment profit de leurs ressources naturelles, et les partenaires exploitent ces ressources de manière injuste. Au fond, de ces relations, l'Afrique sort moins gagnante en s'engageant plus qu'elle n'en reçoit.

## La conquête de zones d'influence

Les Sommets entre l'Afrique et ses partenaires internationaux sont en effet des occasions pour ces acteurs de renforcer leur présence et leur influence sur le Continent africain. Ces rencontres sont souvent utilisées comme des plates-formes diplomatiques pour établir ou consolider des relations politiques, économiques et militaires avec les pays africains. Si jadis la présence de la France était beaucoup plus perceptible, aujourd'hui plusieurs intérêts se chevauchent sur le Continent africain. Les bases militaires de ces partenaires qui se retrouvent à des milliers de kilomètres, sont installées sur le Continent. À titre d'exemple, la France dispose de plusieurs bases en Afrique. Récemment, avec les relations tendues au Niger et suite à la demande de retrait de leur base au Niger, les autorités françaises ont retiré leurs troupes.

Si l'Afrique croit en la bonne foi de ces partenaires, ces derniers en miroitant les Sommets à l'issue desquels les promesses de gros investissements parviennent à instaurer une certaine hégémonie qui leur donne du poids pour contrôler les régions africaines. L'Afrique perd plus qu'elle ne gagne. On assiste à cette forme de néocolonialisme, une certaine opacité sur les accords, l'instauration d'une dépendance économique. À bien des égards, on assiste à une interférence politique mettant ainsi mal à l'aise la souveraineté des États africains. Enfin, on parlera de l'impact environnemental en Afrique que les accords conclus à ces Sommets produisent. Si aujourd'hui, dans la plupart des États africains, se développe un sentiment anti-français ou encore anti-politique française en Afrique, la Russie constitue-t-elle comme la solution ? Ne serions-nous pas légitimés à penser que les relations commencent toujours avec des mots doux, et la finalité est souvent décevante ? La question reste posée.

## PARLONS LITURGIE<sup>1</sup>

### Le Denier du culte

**A**vez-vous payé votre **Denier du culte** cette année ? Le Denier du culte, ou Denier de l'Église, est cette collecte annuelle faite dans chaque paroisse auprès des catholiques en vue d'assurer la subsistance des prêtres et la vie de l'Église. Dans certaines Églises, ce Denier est suggéré comme pouvant correspondre à la valeur d'une journée de travail ou de revenus. L'extrême modestie de la rémunération du clergé (souvent inférieure au Smig) donne à tout concours supplémentaire, l'assurance de contribuer à améliorer cette situation.

Nous sommes l'Église, nous tous fidèles qui bénéficions des services du clergé. Nos prêtres sont à notre service ; c'est donc notre devoir de subvenir à leurs besoins vitaux. L'un des commandements de l'Église nous demande d'aider l'Église à partir de nos propres ressources.

Père Charles ALLABI

1. « Parlons liturgie » est un billet dont la mission rentre dans la continuité d'une catéchèse à l'endroit des fidèles pour leur donner les clés de lecture des notions essentielles relatives à la liturgie et à la hiérarchie ecclésiale.

## LES SAINTS DE LA SEMAINE

Du 19 au 25 juillet 2024

**19 juillet** : St Arsène ; **20 juillet** : St Apollinaire, évêque de Ravenne et martyr (2<sup>e</sup> siècle) ; **21 juillet** : St Laurent de Brindisi, prêtre, Capucin, docteur de l'Église, (†1619 à Lisbonne) ; **22 juillet** : Ste Marie Madeleine, disciple du Seigneur ; **23 juillet** : Ste Brigitte de Suède, mère de famille puis religieuse, (†1373 à Rome) ; **24 juillet** : St Charbel Maklouf, prêtre, moine au Liban (†24 décembre 1898) ; **25 juillet** : St Jacques, Apôtre.

## LA CROIX DU BÉNIN

Hebdomadaire Catholique

Autorisation N° 1221/MISP/DC/SG/DGAI/SCC  
Édité par l'Imprimerie Notre-Dame : 01 BP 105 Cotonou (Bénin);  
Tél : (+229) 21 32 12 07 / 47 20 20 00 / Momo Pay : 66 52 22 22 / 99 97 91 91  
Email : contactcroixdubenin@gmail.com  
Site : [www.croixdubenin.com](http://www.croixdubenin.com)  
Compte : BOA-Bénin, 002711029308 ; ISSN : 1840 - 8184 ;  
Tirage : 2.500 exemplaires.

**Directeur de publication** : Abbé Michaël Gomé, gomemichael1@gmail.com, Tél : 66 64 14 95 ; **Directeur adjoint** : Abbé Jean Baptiste Toupé, jbac1806@gmail.com Tél : 97 33 53 03 ; **Rédacteur en chef** : Alain Sessou ; **Secrétaire de rédaction** : Florent Houessinon ; **Desk Société** : Florent Houessinon ; **Desk Economie** : Alain Sessou ; **Desk Religion** : Abbé Jean Baptiste Toupé ; **Pao** : Bertrand F. Akplogan ; **Correcteur** : André K. Okanla

**Publicité** : Mme Ariane Kingnandodé

**Correspondants** : **Abomey** : Abbé Juste Yélouassi ; **Dassa** : Abbé Ludovic Gnansounou ; **Djougou** : Abbé Brice Tchahoun ; **Kandi** : Abbé Denis Kocou ; **Lokossa** : Abbé Marie-Salomon Degbègni ; **Natitingou** : Abbé Servais Yantoukoua ; **Parakou** : Abbé Patrick Adjallala, osfs ; **Porto-Novo** : Abbé Frumence Vodounou ; **N'Dali** : Abbé Edgard Toungou.

**Abonnements** : **Électronique** : 10.000 F CFA ; **Ordinaire** : 15.000 F CFA ; **Soutien** : 30.000 F CFA ; **Amitié** : 60.000 F CFA et plus ; **Bienfaiteurs** : 40.000 - 60.000 F CFA ; **France** : 40.000 F CFA, soit 61 euros.

## Communiqué

**Son Excellence Mgr Mark Gerard MILES** vient d'être nommé Nonce Apostolique près le Costa Rica. La nouvelle a été officiellement annoncée le mardi 9 juillet 2024 par la presse vaticane. Depuis le 5 février 2021, il était Nonce Apostolique près le Bénin et le Togo. Tout en le remerciant pour les nombreux services rendus à notre Église, la Conférence Épiscopale du Bénin implore sur lui l'abondance des grâces divines pour la réussite de sa nouvelle mission.

Père Anicet GNANVI  
Dircom /CÉB



## Communiqué

### Chaire Cardinal Gantin - Section Bénin Formation Pré-Universitaire 5<sup>e</sup> Édition

**A**près les examens du Bac, c'est la rentrée universitaire. Vous venez d'avoir le Baccalauréat au Bénin. Vous vous préparez à commencer les Études Universitaires. Le passage des cours secondaires aux cours supérieurs nécessite aujourd'hui un accompagnement psychologique et pédagogique incontournable.

La Chaire Cardinal Gantin, Institution Universitaire *Ad Experimentum* de la Conférence Épiscopale du Bénin, vous offre des Cours de Préparation aux Études Universitaires dénommés : **Formation Pré-Universitaire. 5<sup>e</sup> Édition**. Inscrivez-vous dès maintenant ! Au programme : *Introduction aux Universités. Initiation aux Études Supérieures. Initiation aux Attitudes Universitaires. Psychologie de l'Étudiant. Gestion des Heures Universitaires. Initiation au Système LMD et aux Normes Cames. Réussir un Projet Personnel à l'Université.*

L'inscription est à cinq mille (5.000 F cfa). Elle se fait tous les jours ouvrables au Secrétariat de l'Institut Pontifical Jean-Paul II ou à la Résidence des prêtres, sise entre le Collège Père Aupiais et le Codiam à Cotonou.

Appelez les numéros : (+229) 96 70 72 32 ou (+229) 95 30 06 06 ou (+229) 65 37 49 25.

Pour la Coordination Scientifique  
Père Brice OUINSOU

## 6 raisons de s'abonner à « La Croix du Bénin »

1. Abonnez-vous au journal et il vous sera livré sur votre paroisse, au travail ou à domicile.
2. Abonnez-vous pour nourrir votre vie de foi et de citoyen grâce à nos nouvelles rubriques.
3. Abonnez-vous parce qu'un exercice vous y est proposé chaque semaine pour vous préparer (seul, en famille ou en groupe) à la messe du dimanche, et apprendre à écouter Dieu dans sa Parole.
4. Abonnez-vous pour garantir votre exemplaire. La vente à la criée sera réduite.
5. Abonnez-vous pour recevoir gratuitement les « hors-séries ».
6. Abonnez-vous, offrez un abonnement ! C'est possible à partir de 15.000 F CFA seulement par an !



IMPRIMERIE NOTRE-DAME



1974-2024

*Jubilé*

**50** *ans*  
*d'expériences*  
*de votre Imprimerie*

Tél : (+229) 21 32 12 07 / 47 20 20 00  
Momo Pay : 66 52 22 22 / 99 97 91 91  
01 BP 105 Cotonou Bénin

**Imprimerie Notre-Dame : une dynamique de réussite à votre service**